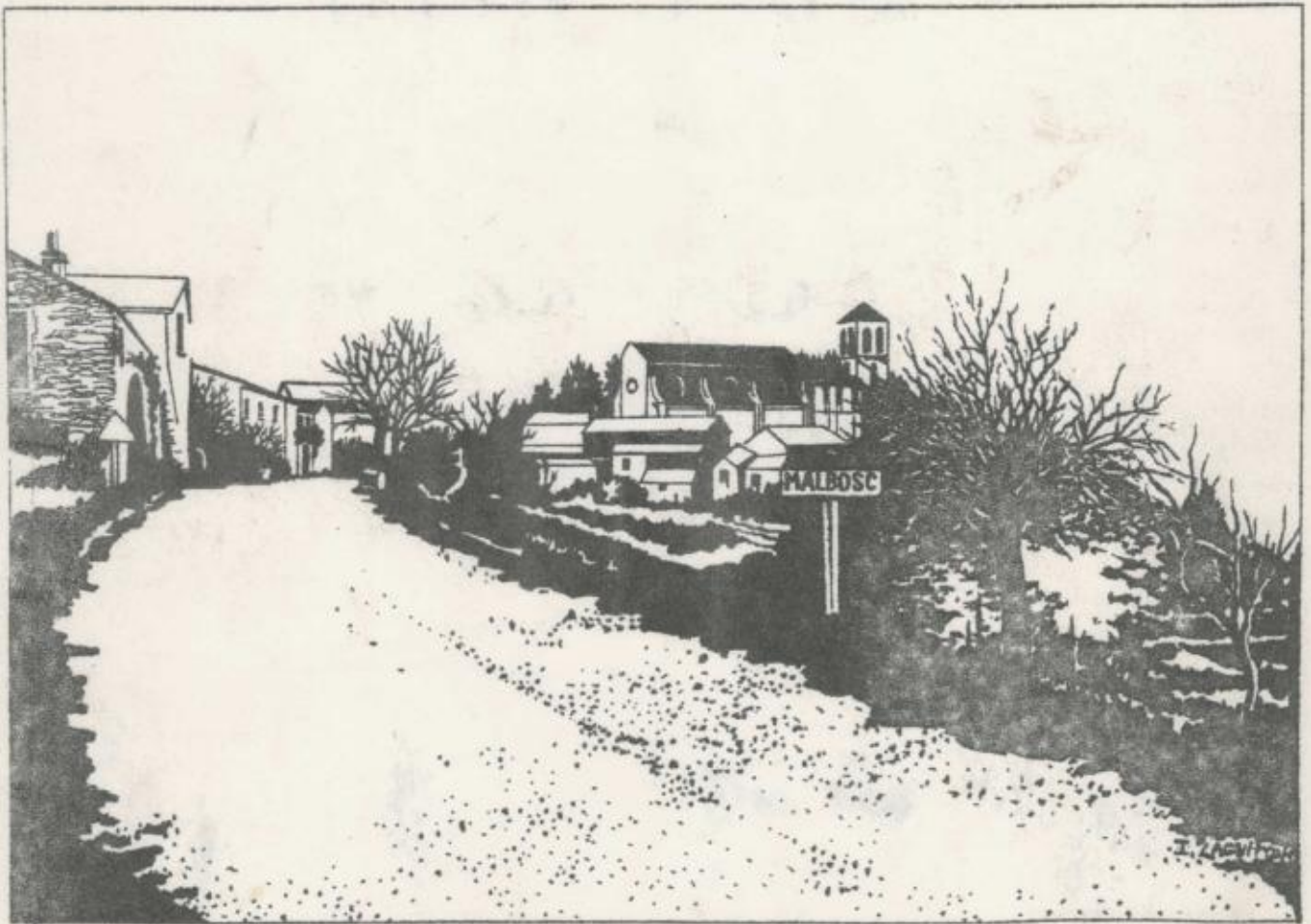


COMMUNE
DE
MALBOSC



ANNEE 6 ⇒ 1983

« INFORMATIONS
MUNICIPALES »

- S O M M A I R E -

- P 2 - Le rot du Maire.
- P 3 - 6 MARS 1983. Les élections municipales.
 - . Résultats de Malbosc
 - . Résultats du canton des Vans et alentour.
- P 4 - Compte rendu de séance du 13.03.83
 - . Elections du maire et adjoint.Compte rendu de séance du 29.03.83
 - . Nomination de commissions.
- P 5 - Etat Civil.
Comptes "d'informations municipales".
- P 6 - Compte rendu de séance du 10.04.83
Budget primitif 83
- P 7 - Détail du budget.
- P 8 - Budget (fin).
Réunion du bureau aide sociale.
Rappel de l'arrêté du maire du 1.6.82
- P 9 - Société de chasse
Cinéma - bibliothèque.
- P 10 - Tribune Libre : Suite de l'article paru en
Octobre 82.
- P 11 - Tribune Libre : Texte de Christian DUPONT.

+ + + + + + + + + + + + + + +

Pour des raisons techniques, la présentation du journal est un peu noufflée.
La couverture a été réalisée à partir d'une représentation graphique de Malbosc faite par Isabelle LAGUITTON.
Nous la remercions très vivement de cette collaboration artistique.

La Commission Information.

+ + + + + + + + + + + + + + +

- LE MOT DU MAIRE -

Chers Administrés,

Voici donc que vous nous avez manifesté votre confiance pour gérer pendant six années de plus les affaires de la commune. Soyez en remerciés bien sincèrement.

Certes, quelques animosités très personnelles se sont manifestées mais dans la très grande majorité, et c'est cela qui réchauffe le coeur, vous avez manifesté le désir de voir se poursuivre notre action. Eh bien avec une équipe partiellement renouvelée, nous allons nous atteler à la tâche. Oh, nous n'allons pas faire de miracle, la conjoncture de crise dans laquelle nous nous trouvons n'est pas faite pour faciliter la tâche. Néanmoins, nous nous efforcerons dans la mesure de nos moyens à faire en sorte qu'il fasse bon vivre chez nous.

Des commissions ont été mises en place, d'autres le seront au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir. Comprenant des membres du conseil, elles seront élargies à d'autres personnes de la commune qui manifesteront le désir de travailler en leur sein. Ainsi, étant le reflet des désirs de l'ensemble des habitants, les décisions seront mieux comprises et mieux appréciées de la population.

Ce bulletin, le premier de ce mandat, pourra vous paraître imparfait, nous nous attacherons à le rendre plus attrayant et plus complet. Une partie pourra être considérée comme le journal officiel de la commune, une seconde partie sera à la disposition des associations de la commune qui pourront ainsi donner connaissance de leurs activités et la tribune libre sera toujours sous la seule responsabilité de son auteur.

Je vous signale en outre que la commission qui est chargée de l'information au sein du conseil est composée de : Clodine Van Den Abeele, Christiane Oziol et Jean Marie Kieken. D'autres personnes, si elles le désirent peuvent s'associer à cette équipe.

Je ne veux pas passer sous silence l'accident dont a été victime notre ami Kieken (fracture du col du fémur) qui le tient éloigné de nous pour quelques semaines encore, je lui souhaite une prompte guérison.

J'arrête là ce bref mot pour laisser la charge à la commission de la confection de ce numéro.

Votre dévoué Maire,
Noel Garidel.

L'attrait du journal dépend de nous tous.

Indispensable outil d'information pour la commune, et au delà, moyen d'expression pour chacun de nous.

...de l'histoire du village à l'éclat du poème... ce journal peut devenir miroir de notre quotidien.

J'espère que vous serez nombreux à nous rejoindre et je vous souhaite un agréable moment de lecture.

(Pour la commission information : Clodine Van Den Abeele.)

- ELECTIONS MUNICIPALES - 6 Mars 1983 -

Résultats de MALBOSC

Nombre d'électeurs inscrits : 187
 Nombre de votants : 155
 Suffrages exprimés : 141
 Bulletins nuls et blancs } : 14
 Enveloppes vides }

Nombre de voix obtenues par chaque candidat :

GARIDEL Noël : 113
 FRANCOIS Gabriel : 118
 CHAMBOREDON André : 118
 DURAND René : 121
 GARIDEL Maurice : 127
 LOUCHE Pierre : 116
 TILLY Jean Michel : 116
 CHAMBOREDON Michel : 122
 KIEKEN Jean Marie : 116
 OZIOL Christiane : 127
 VAN DEN ABEELE Clodine : 111

= = = = =

CANTON DES VANS : Liste des Maires par commune :

| | <u>1977</u> | <u>1983</u> |
|-----------------------------|--------------------|----------------------|
| Les Assions | M. DUNY | M. DUNY |
| Banne | M. THIBON | M. JACQUET Jean |
| Berrias | M. CARRERE B. | M. BERNARD MOULIN P. |
| Casteljau (mairie délégué) | | M. BONNET G. |
| Chambonnes | M. BORELLY | M. BORELLY |
| Gravières | M. LAURENT M. | M. LAURENT M. |
| Malarces s/Thines | M. THOMAS (d.c.d) | M. MERLE M. |
| Saint André | M. PAGES A. | M. PAGES A. |
| Saint Sauveur | M. VEUZON C. | M. VEUZON C. |
| Saint Paul | M. LEFEBURE | M. DURAND Roger |
| Sainte Marguerite | M. NOEL Jean | M. CHARDES Raoul |
| Saint Pierre) | | |
| Saint Jean) | M. COMBALUZIER M. | M. COSTE |
| Les Vans | M. ROUX Jean Marie | M. ROUX J.M. |
| Chassagnes (mairie délégué) | | M. FROMENTIN |
| Brahic " " | | M. COLOMB G. |
| Haves " " | | M. VESQUE J. |

ALENTOUR

| | | |
|-----------|-----------------|--------------------|
| Aujac | M. DUMAS Gérard | M. DUMAS Gérard |
| BONNEVAUX | M. PORTMAN | M. MARRY Jean Loup |
| BESSEGES | M. ROUVIERES | M. ROUVIERES |

+ + + + +

Réunion du Conseil Municipal le 13 mars 1983 :

Ordre du jour : Election du maire et adjoint
Commissions.

Absents : Kieken Jean Marie, Louche Pierre - (excusés).

1°) Résultats des élections (vote par procuration des conseillers absents).

• MAIRE : candidat : GARIDEL Noel ;
10 voix ; 1 blanc

• ADJOINT(S) : Le Conseil Municipal décide de n'élire qu'un adjoint, sous réserve d'en élire un second en cours de mandat si le besoin s'en fait sentir.

Candidat : FRANCOIS Gabriel
10 voix , 1 blanc.

2°) Nomination de commissions :

• Commission information : OZIOL Christiane, VAN DEN ABEELE Clodine,
KIEKEN Jean Marie.

• Bureau d'aide sociale : il est composé de membres du conseil et d'habitants de la commune.

- membres du conseil : GARIDEL Noel, FRANCOIS Gabriel, DURAND René, CHAMBOREDON Michel.

- Habitants commune : MANIFACIER François, ROBERT Blandine et COSTE Marcel.

3°) Il est décidé que les réunions du Conseil Municipal se tiendront régulièrement chaque dernier mardi du mois à 17 H.

(Cl. Van den Abeele)

=====

Réunion du Conseil municipal le 29 Mars 1983

Ordre du jour : nomination de commissions.

Absents : Kieken J.M. Tilly J.M.

1°) Commission des impôts locaux :

Cette commission, sous la présidence du maire, est mandatée pour 6 ans et se compose de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Ses membres de la commission sont choisis par la préfecture sur présentation d'une liste établie par le conseil municipal. (la liste proposée comprend 12 candidats titulaires et 12 candidats suppléants en tenant compte de la répartition géographique, par hameau).

2°) Commission des travaux :

Elle est composée de : Chamboredon André, Durand René, Garidel Maurice et François Gabriel.

Son rôle est d'étudier les problèmes de voirie relatifs à la commune et nous présentera un compte rendu lors de la réunion du 26 avril 1983.

3°) Nomination de délégués :

• Syndicat d'électrification : Garidel Noel, Van Den Abeele Cl.

• Syndicat de destruction des ordures ménagères (sitoba) : François Gabriel, Louche Pierre.

• Syndicat de ramassage des ordures ménagères (SICOM) : Garidel Noel, Louche Pierre.

4) DIVERS :

- Il est demandé le nettoyage du point de ramassage des poubelles de MALBOSQUET ainsi que l'amélioration du verrouillage de la porte.
- Mr GOBLET demande la mise en place d'un panneau "attention enfants" à AUBRIAS.

(Cl. VanDen Abeele)

ETAT CIVIL :

- . Naissance : Le 31 Octobre 1982 à Alès de BASILE, Paul, Hippolyte BAUDELLOT, fils de Geneviève VACHEROT et Paul BAUDELLOT (Georges).
- . Mariage : le 12 mars 1983 DE Gilbert Emile MUFFEU et Maria Eléné ANTUNES D. SILVA.
- . Inhumation à Malbosc de l. Emèrè MOUGIN (époux de Denise SUGIER, Aubrias) le 29.03.83

COMPTES "d'INFORMATIONS MUNICIPALES"

Pour l'année 1982 et jusqu'au mois de mars 1983, il y a eu 27 abonnements qui ont donné une recette répartie de la façon suivante :

1) Recettes :

| | |
|------------------------|-----------------|
| . Excédent 1981 | 246,50 |
| . 4 Abonnements à 15 F | 60,00 |
| . 10 " " à 20 F | 200,00 |
| . 1 " " à 25 F | 25,00 |
| . 3 " " à 30 F | 90,00 |
| . 3 " " à 40 F | 120,00 |
| . 5 " " à 50 F | 250,00 |
| . 1 " " à 100 F | 100,00 |
| 27 Abonnements | <u>1.091,50</u> |

2) Dépenses :

| | |
|-------------------------|---------------|
| . Papier et fournitures | 383,85 |
| . Frais de P. T. | <u>319,10</u> |
| | 702,95 |

Il reste donc en caisse en Mars 1983 :

1.091,50 - 702,95 soit 388,55

Pour la commission information :

Jean Paul MANIFACIER.

1) DIVERS :

- Il est demandé le nettoyage du point de ramassage des poubelles de MALBOSQUET ainsi que l'amélioration du verrouillage de la porte.
- M. GIBLET demande la mise en place d'un panneau "attention enfants" à AUBREAS.

(Cl. VanDen Abeele)

2) ÉTAT CIVIL :

- Naissance : Le 31 Octobre 1982. Alès de BASILE, Paul, Hippolyte BAUDELLOT, fils de Geneviève VACHEROT et Paul BAUDELLOT (Gorges).
- Mariage : le 12 mars 1983 DE Gilbert Emile MATHIEU et Maria ELÉNÁ ANTUNES SILVA.
- Inhumation à Malbosc de L. Suzanne MOUGIN (Eoux de Denise SUGIER, Aubrias) le 29.03.83

3) NOTE "d'INFORMATIONS MUNICIPALES"

Pour l'année 1982 et jusqu'au milieu de mars 1983, il y a eu 27 abonnements qui ont donné une recette répartie de la façon suivante :

1) Recettes :

| | | |
|-----------------|-------|---------|
| • Excédent 1981 | | 245,50 |
| • 4 Abonnements | 15 F | 60,00 |
| • 10 " " | 20 F | 200,00 |
| • 1 " " | 25 F | 25,00 |
| • 3 " " | 30 F | 90,00 |
| • 3 " " | 40 F | 120,00 |
| • 5 " " | 50 F | 250,00 |
| • 1 " " | 100 F | 100,00 |
| 27 Abonnements | | 1095,50 |

570
325

895

2) Dépenses :

| | |
|-------------------------|--------|
| • Papier et fournitures | 383,85 |
| • Frais de P. T. | 319,10 |
| | 702,95 |

Il reste donc en caisse en Mars 1983 :

1.091,50 - 702,95 soit 388,55

Pour la commission information :

don Paul M. NIPICIER.

27 Abonnés

→ Abonnements → à 20 F.

⇒ 15 × 25 F = 325 F

• coût du journal 310 F (dont 87 F d'envoi)

pas → Bulletin Abonnement de le prochain.

Réunion du Conseil municipal le 10 Avril 1983 :

Ordre du jour : vote du budget primitif 1983

Absents : KIEKIE J.M. ; TILLY J.M.

Après délibération le conseil municipal vote le budget pour 1983 dont voici le détail :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT -

A) DEPENSES

| | |
|---|--------|
| 1 - <u>DENREES ET FOURNITURES :</u> | |
| . Combustibles | 4.500 |
| . Fournitures scolaires | 2.000 |
| 2 - <u>FRAIS DE PERSONNEL</u> | |
| . Rémunération de la secrétaire | 32.000 |
| . " " du personnel temporaire | 25.000 |
| . " " diverses | 2.000 |
| . Charges sociales | 22.000 |
| 3 - <u>IMPOTS ET TAXES :</u> | |
| . Impôts fonciers et taxes foncières | 1.500 |
| . Autres impôts | 500 |
| 4 - <u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS :</u> | |
| . Entretien de bâtiments | 1.500 |
| . Entretien de voirie et réseaux | 2.000 |
| . Entretien de matériel, outillage, mobilier | 1.500 |
| . Acquisition de petit matériel | 1.000 |
| . Electricité | 20.000 |
| . Primes d'assurance | 3.800 |
| 5 - <u>PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS :</u> | |
| . Contingent pour dépenses d'aide sociale | 13.323 |
| . Cotisations municipales | 120 |
| . Service incendie | 1.256 |
| . S.I.C.O.M. (ramassage des ordures) | 15.345 |
| . S.I.T.C.B.A. (destruction des ordures) | 4.555 |
| . Syndicat du personnel communal | 79 |
| . Cotisation aux gîtes de France | 600 |
| . Emprunt syndicat du Chassezac | 682 |
| . Cotisation " " " | 343 |
| . Fédération des maires | 70 |
| . C.E.G. Vans | 250 |
| 6 - <u>ALLOCATIONS SUBVENTIONS DE LA MAIRIE :</u> | |
| . Primes, secours et dots | 110 |
| . B.A.S. | 2.000 |
| . Chasse | 280 |
| . Comité des fêtes | 280 |
| . Amicale laïque | 280 |
| 7 - <u>FRAIS FINANCIERS :</u> | |
| . Remboursements des intérêts d'emprunts | 44.124 |
| . Frais financiers divers | 1.000 |
| 8 - <u>FRAIS DE GESTION GENERALE :</u> | |
| . Fêtes et cérémonies | 1.000 |
| . Frais de transport de la secrétaire | 5.910 |
| . Fournitures bureau | 4.000 |
| . Documentation générale | 1.500 |
| . Frais de P & T | 11.000 |
| . Indemnités maire et adjoint | 20.636 |

Réunion du Conseil municipal le 10 Avril 1983 :

Ordre du jour : vote du budget primitif 1983

Absents : KIEKEN J.M. ; TILLY J.M.

Après délibération le conseil municipal vote le budget pour 1983 dont voici le détail :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT -

A) DEPENSES

| | |
|---|-------------------------|
| 1 - <u>DENREES ET FOURNITURES :</u> | |
| . Combustibles | 4.500 |
| . Fournitures scolaires | 2.000 |
| 2 - <u>FRAIS DE PERSONNEL</u> | |
| . Rémunération de la secrétaire | 32.000 |
| . " " du personnel temporaire ? | 25.000 |
| . " " diverses | 2.000 |
| . Charges sociales | 22.000 |
| 3 - <u>IMPOTS ET TAXES :</u> | |
| . Impôts fonciers et taxes foncières | 1.500 |
| . Autres impôts | 500 |
| 4 - <u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS :</u> | |
| . Entretien de bâtiments | 1.500 |
| . Entretien de voirie et réseaux | 2.000 |
| . Entretien de matériel, outillage, mobilier | 1.500 |
| . Acquisition de petit matériel | 1.000 |
| . Electricité | 20.000 |
| . Primes d'assurance | 3.800 |
| 5 - <u>PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS :</u> | |
| . Contingent pour dépenses d'aide sociale | 13.323 |
| . Cotisations municipales | 120 |
| . Service incendie | 1.256 |
| . S.I.C.O.M. (ramassage des ordures) | 15.345 |
| . S.I.T.O.B.A. (destruction des ordures) | 4.555 |
| . Syndicat du personnel communal | 79 |
| . Cotisation aux gîtes de France | 600 |
| . Emprunt syndicat du Chassezac | 682 |
| . Cotisation " " " | 343 |
| . Fédération des maires | 70 |
| . C.E.G. Vans <i>au 90 enfants.</i> | 250 → combien enfants ? |
| 6 - <u>ALLOCATIONS SUBVENTIONS DE LA MAIRIE :</u> | |
| . Primes, secours et dots | 110 |
| . B.A.S. | 2.000 |
| ; Chasse | 280 |
| . Comité des fêtes | 280 |
| . Amicale laïque | 280 |
| 7 - <u>FRAIS FINANCIERS :</u> | |
| . Remboursements des intérêts d'emprunts | 44.124 |
| . Frais financiers divers | 1.000 |
| 8 - <u>FRAIS DE GESTION GENERALE :</u> | |
| . Fêtes et cérémonies | 1.000 |
| . Frais de transport de la secrétaire | 5.910 |
| . Fournitures bureau | 4.000 |
| . Documentation générale | 1.500 |
| . Frais de P & T | 11.000 |
| . Indemnités maire et adjoint | 20.636 |

→ ? Frais logement et ses feuille, notes -

→ *supplément de la secrétaire*
calcul

9 - PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT

107.324

Total des dépenses

356.367

B) RECETTES

I - PRODUIT DE L'EXPLOITATION :

- . Vente de l'eau 10.000
- . Redevance pour les ordures ménagères 19.800

2 - PRODUITS DOMANIAUX :

- . Locations des gîtes 22.000
- . Concession cimetières 600

3 - PRODUITS FINANCIERS :

- . Intérêts prêts et créances 735

4 - RECouvreMENTS - SUBVENTIONS :

- . Cabines téléphoniques 9.000
- . Commune de Bonnevaux 11.360
- . Produits des quêtes 110
- . Part des parents pour la garderie 5.000
- . Subvention du département 14.558

5 - DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT :

- . Dotation forfaitaire 47.593
- . Dotation potentiel fiscal 42.789
- . Impôts sur les ménages 22.317
- . Dotation minimale de fonctionnement 67.835
- . Dotation spéciale 8.000

6 - IMPOTS INDIRECTS :

- . Attribution sur permis de chasser 340
- . Taxe additionnelle aux droits de mutation 11.661
- . Licences des débits de boisson 30

7890

7 - CONTRIBUTIONS DIRECTES :

- . Produits des contributions directes 60.980
- . Fonds départemental de la taxe profes. 11.659

Total des recettes

356.367

En note :

Les taux d'imposition en matières de contributions directes demeurent inchangés. Seules les bases notifiées par les services fiscaux changent.

Rappel des taux : (appliqués par décision du conseil municipal)

- . Taxe d'habitation : 5,55 %
- . Propriétés bâties : 4,51 %
- . " " non bâties : 86,57 %
- . Taxe professionnelle : 28,30 %

+++++

- SECTION D'INVESTISSEMENT -

A) DEPENSES

- . REMBOURSEMENT EMPRUNTS 21.062,70
- . Acquisition (matériel duplication) 3.558
- . Travaux voirie 214.279,28

Total dépenses

238.899,98

B) RECETTES

| | |
|--|--------------------|
| . Prélèvement sur recettes de fonctionnement | 107.324 |
| . Subventions d'équipement | 11.200 |
| . Participations à des travaux d'équipement | 15.585 |
| . Produits des emprunts | 97.008 |
| . Recouvrement de créances | 7.782, 98 |
| <u>Total recettes</u> | <u>238.899, 98</u> |

Réunion du Bureau d'aide Sociale le 10 Avril 1983

Objet : vote du budget 1983 dont voici le détail :

A) RECETTES

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| . Part sur r concessions cimetières | 300 |
| . Subvention commune | 2.000 |
| . Produits de dons et quêtes | 500 |
| <u>Total recettes</u> | <u>2.800</u> |

B) DEPENSES

| | |
|-----------------------------|--------------|
| . Charges sociales | 100 |
| . Repas des personnes âgées | 2.700 |
| <u>Total dépenses</u> | <u>2.800</u> |

(Cl. Van Den Abele ; com. Infor.)

+ + + + +

- R A P P E L -

Nous vous rappelons que l'arrêté du maire, publié le 01.06.82, concernant le camping sauvage, est toujours en vigueur.

Nous, Maire de la Commune de MALBOSC,
vu la loi du 5 avril 1884
vu le décret N° 80-694 du 4 septembre 1980 relatif au camping et stationnement des caravanes,
vu la lettre préfectorale du 24 mars 1982 relative au camping sauvage,
vu l'article L 131 - 2 du code des communes,
ARRETONS,

. Article premier : le camping sauvage est formellement interdit sur tout le territoire de la commune.

. Article deux : peuvent être autorisés au maximum deux emplacements sur un terrain privé sous les conditions expresses que le propriétaire du terrain n'en fasse pas commerce et que les campeurs se servent de ses propres sanitaires.

. Article trois : les propriétaires concernés par l'article deux ci-dessus devront acquitter le montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères telle que la définiront le Conseil Municipal et la Commission des impôts locaux.

+ + + + +

SOCIETE DE CHASSE - A.C.C.A -

La prochaine réunion aura lieu en juillet. Bien sûr, nous préparerons la prochaine campagne.

Il y aura de nombreuses informations sur les problèmes de la chasse, que ce soit au niveau du département ou au plan national.

= = = = =

CINEMA

" Il était une fois à Malbosc ..."

Une fois par mois et durant toute l'année, une projection de film a lieu à la salle des fêtes de Malbosc.

Des affiches placées dans toute la commune vous informent des dates de projection.

Notre but n'est pas de faire un ciné-club réservé à une élite mais de donner la possibilité au plus grand nombre de se distraire et de passer de bons moments ensembles. A la dernière séance, nous avons eu des problèmes avec la copie du film ("Il était une fois dans l'ouest"). Nous pensons que ces incidents ne se reproduiront plus, les personnes ayant assisté aux deux premières séances ont pu apprécier la bonne qualité des projections.

Les tarifs fixés par ICARE (°) sont de 8 Francs par adulte et 5 francs par enfant.

Nous espérons vous voir nombreux et à bientôt !

(°) ICARE : association à but non lucratif regroupant plusieurs communes sur le pays des Vans, pour un cinéma itinérant.

Prochaine séance : le Mercredi 25 Mai , film :

"Y - a - t'il un pilote dans l'avion ? "

(Michèle FRANSOZI)

= + + + + + =

BIBLIOTHEQUE

Depuis mars 83, une bibliothèque est à votre disposition à Malbosc.

Ouverte tous les 15 jours, elle offre un large éventail de livres. Romans, poésie mais aussi, histoire, science fiction, aventure policière.

Les enfants ne sont pas oubliés ! nous avons également des contes, des bandes dessinées, de tout un peu ...

Les prochains rendez-vous : Les Vendredi 13 mai, et 27 Mai de 16 H 30 à 19 H
Ecole de Malbosc, 1er étage.

(Cl. VAN DEN BEELE)

= + + + + + =

Néo-ruraux, néo-notables et néo-moines

Solidarité de génération

Dominant progressivement la méfiance envers les nouveaux venus, s'est développée une solidarité de génération entre tous les jeunes désireux de vivre au pays, solidarité renforcée par une uniformisation des modes de vie entre « implantés » et locaux. Pendant que les premiers passent de la communauté au couple, les seconds n'hésitent plus à vivre « à la colle », hors des liens sacrés du mariage. Les jeunes ruraux font désormais des études plus longues et bien malin, en les entendant plaisanter au bistrot du village, qui distinguerait aujourd'hui les uns des autres.

Surtout, les « zippies » ont découvert les vertus du travail, fustigé par leurs grands frères. « On est là pour faire tourner la boutique, pas pour rêver », s'exclame Jean-François, qui a repris avec deux autres personnes une boulangerie biologique à Saint-Hippolyte-du-Fort, auparavant gérée — mal — par un vaste collectif écologiste. « Pas de secret, confirment-ils tous. Dès que vous travaillez, vous prenez du poids.

vous êtes reconnu. » Les anciens installés de Joyeuse se sont heurtés aux tout nouveaux arrivés à propos des chemins d'accès montagnards : les premiers en sentaient la nécessité pour aller chercher leurs bêtes, les seconds s'y opposant pour rester « loin du monde ». Même uniformisation dans l'attitude face aux engrais chimiques et aux pesticides : rares sont aujourd'hui les néos qui refusent catégoriquement de « traiter », mais rares aussi les autochtones qui n'ont pas, au moins, réfléchi aux dangers d'un traitement à tort et à travers.

La communauté proprement dite, quant à elle, n'a pu survivre que cimentée par de solides convictions communes, politiques ou religieuses, ou par l'adhésion à une personnalité charismatique. Mais à part les groupes à coloration sectaire ou mystique trop accentuée, peu subsistent. D'autant plus intéressant est le cas de la Font-de-Rouve près d'Alès (Gard) (2).

Un ancien militant du P.S.U. de la région de Mâcon, Jean-Claude Besson-Girard s'y installe en 1971, dans une bâtisse en ruines, envahie de végétation. Après des années de travail acharné, douze personnes y vivent aujourd'hui régulièrement et, durant la belle saison, autant de stagiaires, visiteurs et autres passagers. Fière et accueillante, la bâtisse se dresse au cœur d'un vallon, surplombant un grand jardin potager aux lignes régulières et un verger tout neuf. Chaque membre assume une responsabilité particulière : potager, chèvres, accueil, chantiers. Toutefois, le service de table ne semble toujours pas très prisé. Pour l'essentiel, les revenus sont aujourd'hui assurés par l'accueil des visiteurs (80 F la journée en pension complète) et les chantiers de maçonnerie effectués au dehors par quelques-uns de ses membres.

Un monastère laïque

La communauté, estime son fondateur, doit extirper en chacun le sens de la propriété et de la possession. Chacun de ses membres est tenu de verser chaque mois 2 500 F environ dans la caisse commune, qui pourvoit en échange à tous ses besoins, de la nourriture au cinéma (rare). Au visiteur, la Font-de-Rouve apparaît d'abord comme une sorte de monastère laïque. L'architecture intérieure est d'un extrême dépouillement. Plusieurs chambres, pour tout mobilier, n'ont qu'un lit, une table et une chaise. Annoncé par une cloche à midi précis, le déjeuner est pris en commun. Austérité qui n'exclut pas un certain raffinement de la vie quotidienne : des verres à pied — mais oui ! — remplacent les habituels pots à moutarde des communautés.

Le fondateur a récemment rédigé une proposition de règle commune fortement inspirée, de son aveu même, de la règle de saint Benoît : il y propose par exemple que le petit déjeuner soit pris en silence, après un chant commun. Le travail manuel est très valorisé à la Font-de-Rouve, et l'on s'y traite parfois, sans trop d'aménité, d'« intellectuel ».

Chaque solstice, la communauté au complet, au cours d'une cérémonie aux flambeaux, parcourt le territoire et va baptiser avec l'eau de la source ses différents points forts, du potager aux chevaux, cela à la suite d'une « inspiration » de Jean-Claude Besson-Girard. Alors, gourou, le maître de la Font-de-Rouve, et secte son petit groupe ? Pas si simple. D'abord, règne ici une extrême tolérance. Claude, responsable des chèvres, le seul enfant du pays à avoir rejoint la communauté, se méfie de toute trace de mysticisme, n'a jamais lu un seul texte de Jean-Claude Besson-Girard et le fait hautement savoir. Tous se moquent bruyamment des illuminés en tous genres qui défilent à la Font-de-Rouve. Germain confesse une méfiance naturelle envers « tout ce qui s'éloigne un peu trop de la carotte à biner ».

« Ame » du groupe, certes, mais pas gourou, Jean-Claude Besson-Girard. L'organe suprême de décision est le conseil de la communauté, qui comprend tous ses membres, et bien des soirées ont été passées en palabres — les décisions sont prises à l'unanimité. Lui-même est davantage considéré comme « chaman » que comme un chef. Depuis quelques mois, le « chaman » a pris du champ. A une vingtaine de kilomètres de la Font-de-Rouve, il gère avec son amie un restaurant — « spécialités lyonnaises et inventives », — dont les bénéfices doivent renflouer les caisses de la communauté. Si certains ressentent ce départ comme « un cadeau qu'il nous fait, en nous permettant de devenir adultes », d'autres avouent se sentir tout orphelins.

Formulées ou non, ces références monastiques se retrouvent dans plusieurs des rares communautés structurées subsistantes, notent deux sociologues, Bertrand Hervieu et Danièle Léger (3). Parallèle poussé jusqu'à la distinction, de fait, entre « frères de cœur et frères convers », c'est-à-dire, explique Bertrand Hervieu, « entre ceux qui sont arrivés avec des biens et un projet, et ont accès aux décisions, et les autres, les exécutants ». Impression renforcée par la présence, dans tous ces lieux, de jeunes en rupture placés en séjour thérapeutique par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale et autres organismes, et rarement intégrés à la communauté ; quoique, à la Font-de-Rouve, un de ces jeunes ait récemment déposé une demande — acceptée — d'intégration.

LIBRE

(suite de
l'article

Paru dans
le N° 20
Octobre 82)

Néo-ruraux, néo-notables ou néo-moines, tous savent bien que la sollicitude de l'État à l'égard de leurs expériences alternatives n'est pas gratuite. Des parcelles cultivées sont plus plaisantes que la friche à l'œil des touristes et arrêtent les incendies de forêt. L'entretien, à vie, de ces « jardins du paysage » coûtera toujours moins cher que le recours aux Canadiens ou le paiement d'indemnités de chômage. Fierté mal placée ? Eux ne se veulent pas des assistés et souhaitent faire la preuve de leur compétitivité. Un pari difficile. ■

DANIEL SCHNEIDER.

(1) IRI, Gorodka, 24200 Sarlat.

(2) Lire aussi *le Monde Dimanche*, 6 juin 1982.

(3) *Néo-ruraux ou nouveaux moines*, Bertrand Hervieu et Danièle Léger, à paraître aux éditions du Centurion. Des mêmes auteurs, sur le même sujet, on lira aussi *le Retour à la nature*, Seuil, 1979.

Si la coccinelle prend son élan vers le champ de fèves, c'est que le serpenteau entend le chant du vers et qu'il est temps de jouer au cerf-volant.

Cependant que la biche au bois, battant des cils, s'éprend et boit le brame du cerf-courant, dans les fûtaies, aux abois - se hisse la sève blanche, lait de la terre, dans les vertes veines qui bovent le suc dont puceron se gave.

- " Bonjour Amis ! me v'là petits chéris ! " s'exclame la ravageuse, " ample pâture ferai de vos ventres trop mûrs " .

Et la voici qui monte et fait le vide, comme Attila, alors que le cerf audelà, appelle toujours ses danseuses.

- " Avez-vous vu ce pré fleuri où bombinent foules d'insectes ? " gazouille l'hirondelle qui glisse sa flèche vive sur pan d'azur .

- " Bombance ! " lui répond commère voloteuse " plongeons donc dans les turbulences de ces friandises d'innocence ! " .

Et Glap ! et Glup ! Envoyez ! passez la monnaie !
C'était un matin guilleret où chacun s'amusait à vivre .

Les chiens couraient, hurlant de rire, aux trousses d'un fou-follet et moi, dans l'herbe encore mouillée, je mâchonnais la paguerette.

- " SILENCE ! " nous a dit le soleil " un peu de respect, que Diab ! et surtout moins d'étourderie ! Mais savez-vous bien où vous êtes ? et à qui vous faites fête ? " .

- " Il est gâteux " répond le rat, en lissant de sa maigre patte une moustache que rien n'épate.

- " Ce gros, là-haut, ne se croît plus ! et aux lois de ce lion en rage il ne reste qu'à montrer son cul ! Salut, je vais faire le ménage . " .

Et ainsi, la taupe s'en fut.

Suçant des pétales de violettes, je méditais sur le message :

- Il est vrai, nous sommes des enfants; pis que des veaux à la mamelle ou pis que des faons au pis .

Boooooof , bof, bof, bof ! Bah, oui, c'est vrai. Eh bien tant pis !

Christian DUPONT

!-----!